

# Même pendant ses vacances, Mila a été menacée au nom d'Allah...

écrit par Christine Tasin | 10 septembre 2020



**Et l'agresseur a récolté un an de prison avec sursis...**

*Menaces de viol et de mort : la jeune [#Mila](#) encore harcelée pendant ses vacances <https://t.co/luxRUcT8tu>*

*– sylvie G-B (@arobase38) [September 9, 2020](#)*

Zineb, Mila, Lejeune... leur vie est devenue un enfer à cause de l'islam, mais, pour Macron, comme disait Chirac, ça lui en touche une sans faire bouger l'autre.

**«Que je ne te revoie pas, sinon je vais t'étrangler»**

Harcelée et menacée de mort après avoir tenu des propos anti-islam en janvier, Mila n'est pas tirée d'affaire. Le mois dernier, elle a été violemment prise à partie pendant ses vacances.

Le calvaire se poursuit pour Mila. En janvier dernier, cette

adolescente alors âgée de 16 ans avait suscité la polémique en déclarant lors d'un direct sur Instagram que l'islam était «une religion de merde». La jeune femme avait alors été violemment harcelée en ligne, victime d'insultes homophobes, d'appels au lynchage et de menaces de mort. L'affaire avait pris une dimension nationale et relancé le débat sur le droit au blasphème en France.

Déscolarisée pour des raisons de sécurité, Mila n'a jamais pu retrouver une autre école. Selon «Le Canard Enchaîné», l'adolescente est contrainte désormais de suivre ses études «dans un internat sécurisé» tenu secret. Et même neuf mois après la polémique, la jeune femme n'est toujours pas tirée d'affaire. L'hebdomadaire satirique explique en effet que le 15 août dernier, alors qu'elle était en séjour linguistique à Malte, Mila a eu affaire à un jeune homme l'ayant reconnue.

L'individu a violemment insulté l'adolescente de 17 ans, la menaçant de viol et de mort: «On va te violer dans une cave», «Je vais violer ta mère», ou encore «Que je ne te revoie pas, sinon je vais t'étrangler». Selon Mila, le jeune homme a proféré ces menaces au nom d'Allah. Il l'a ensuite menacée de balancer sur les réseaux sociaux son lieu de vacances. Dénoncé par le responsable du séjour linguistique, l'individu a été interpellé le lendemain, écrit [«La Dépêche»](#). Il a reconnu les faits et a été condamné à un an de prison avec sursis.

Au mois de juin, trois adolescents avaient déjà été mis en examen pour avoir harcelé Mila.

<https://www.20min.ch/fr/story/que-je-ne-te-revoie-pas-sinon-je-vais-t-etragler-393939858458>